

COSENTINO, S.A. DEKTON^(MD) GARANTIE RÉSIDENIELLE DE 25 ANS LIMITÉE TRANSFÉRABLE POUR L'AMÉRIQUE DU NORD

NOM _____ NUMÉRO DE GARANTIE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

COURRIEL _____

TÉLÉPHONE _____ FAX _____

Cosentino, S.A. garantit aux propriétaires-occupants de résidences dotées de surfaces Ultracompactes Dekton^(MD) (Surfaces Dekton^(MD)) que les matériaux utilisés demeureront exempts de défauts de fabrication, et ce, pour une période de vingt-cinq (25) ans, à compter de la date d'installation de ces matériaux dans leur résidence unifamiliale. Dans le cas de défauts provenant de la fabrication, survenant pendant la période de garantie, Cosentino, S.A. réparera ou remplacera, à sa discrétion, les surfaces Dekton^(MD) défectueuses. Cette garantie est transférable.

CE QUE COUVRE CETTE GARANTIE LIMITÉE TRANSFÉRABLE DE 25 ANS:

- Cette garantie limitée transférable couvre les surfaces Dekton^(MD) qui ont été achetées chez un distributeur ou un installateur agréé Dekton^(MD) (« installateur agréé ») et installées de façon permanente dans votre résidence unifamiliale par un installateur agréé.
- Cette garantie limitée couvre les produits qui ont été conservés selon les recommandations de soin et d'entretien pour les surfaces Dekton^(MD), telles que décrites à l'adresse www.dekton.ca
- Craquements dus à l'exposition à des températures extrêmes, et craquements dus aux chocs thermiques.
- Taches causées par des aliments, boissons du quotidien, et produits d'entretien, à condition que le Client ait suivi la notice d'instructions et d'entretien à l'utilisateur.
- Atténuation du à l'exposition directe aux rayons Ultra Violet (UV) du soleil pour des applications internes comme externes.

CE QUE NE COUVRE PAS CETTE GARANTIE LIMITÉE TRANSFÉRABLE DE 25 ANS:

- Cette garantie ne couvre pas une fabrication inadéquate ou erronée, ni une installation inadéquate.
- Craquement de la surface ultracompacte Dekton^(MD) causé par une force ou une interaction externe comme un impact, des armoires ou des planchers irréguliers, une installation inadéquate ou tout autre condition dans le foyer qui pourrait causer un déplacement des surfaces Dekton^(MD). Par conséquent, craquements ou éclats dus à l'impact d'objets lourds, mouvement, déplacement, installation de la structure sous un comptoir ou revêtement de sol (armoires, plancher, fondations etc.), ne sont pas couverts par cette garantie.
- Cette garantie ne couvre aucune réparation ou modification supplémentaire telles celles ayant trait à la plomberie, à l'électricité, aux surfaces murales ou aux plaques qui s'avèrent nécessaires à la réparation ou au remplacement de surfaces Dekton^(MD) couvertes au titre de cette garantie limitée; il incombe au client d'effectuer ces réparations et ces modifications supplémentaires.
- Cette garantie ne couvre pas les produits qui ont été traités ou couverts avec un scellant ou produit chimique non approuvé. Si Cosentino, S.A. et/ou Cosentino North America déterminent, à leur discrétion, que l'application du scellant et/ou produit chimique non approuvé ait contribué au défaut du produit, en aucun cas ils n'auront d'obligation sous cette garantie.
- Cette garantie ne couvre pas les produits qui n'ont pas été payés en totalité.
- Cette garantie ne couvre pas les produits soumis à des conditions ou à une utilisation anormales, ou abusives en aucune manière. Les termes « conditions ou utilisation anormales » incluent, sans s'y limiter, les dommages résultant d'une manipulation ou d'un usage inadéquat, abus physique ou chimique, et le non-respect des instructions d'entretien, qui inclut sans s'y limiter, dommages par éclats, craquements ou rupture dus à une utilisation abusive de la part du client.
- Les surfaces Dekton^(MD) sont conçues pour avoir une apparence naturelle et non uniforme, ainsi cette garantie limitée ne couvre aucune variation dans les couleurs, les teintes, la structure des particules ou le niveau de brillance.
- Cette garantie ne couvre pas les produits que vous, le client, décidez ne plus aimer une fois installés, en raison de la couleur, du style des bordures ou d'autres opinions prenant appui sur les préférences personnelles.
- Cette garantie ne couvre pas l'apparence ou le rendement des joints.
- Cette garantie ne couvre pas les marques temporaires à la surface des produits Dekton^(MD) incluant, sans s'y limiter, les marques de pièces métalliques, les empreintes digitales ou les taches, ou diverses autres marques temporaires faites avec des ustensiles de ménage.
- Cette garantie ne couvre pas les produits Dekton^(MD) qui font l'objet d'une « utilisation commerciale ». Le terme « utilisation commerciale » inclut, sans s'y limiter, l'utilisation à l'intérieur d'édifices commerciaux tels les magasins de détail, les restaurants, les bureaux, les hôtels ou les immeubles d'habitation.
- Cosentino, S.A. n'assume aucune responsabilité, en tout ou en partie, pour un dommage ou une blessure causée par une catastrophe naturelle, des conditions sur le site des travaux, la conception technique et architecturale, l'affaissement ou le mouvement structurel, les actes de vandalisme ou les accidents.

ENREGISTREMENT, ACTIVATION, ET OBTENTION DE SERVICE:

Afin d'activer votre garantie, ou d'obtenir le formulaire de Transfert de propriété, veuillez visiter www.cosentinowarranty.com, vous pouvez aussi communiquer avec le distributeur nord-américain de Cosentino, S.A., soit par téléphone ou voie postale (voir les coordonnées ci-dessous). Vous devez activer votre garantie dans les soixante (60) jours suivant l'installation pour être admissible à cette garantie. Pour effectuer un transfert de garantie, vous devez remplir, signer et acheminer votre formulaire de Transfert de propriété à l'adresse cs@cosentinogroup.net dans les soixante (60) jours suivant le transfert de votre propriété. Afin d'obtenir le meilleur service qui soit, conformément aux termes de cette garantie, vous êtes invité à communiquer avec les personnes-ressources où ont été achetées les surfaces Dekton^(MD) originalement. Pour vous prévaloir des meilleurs services au titre de cette garantie, vous devez permettre aux agents agréés de Cosentino North America de procéder à l'inspection des surfaces Dekton^(MD) installées dans votre résidence. Vous devez collaborer, de façon raisonnable, avec les installateurs agréés, ainsi qu'avec les agents de Cosentino North America afin d'obtenir des services au titre de la présente garantie. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de cette garantie, veuillez consulter www.cosentinowarranty.com. Pour toute autre information, renseignez-vous auprès de:

Cosentino North America
2245 Texas Drive, Sixth Floor
Sugar Land, Texas 77479
Attn: Warranty Administrator
Phone: 1.866.268.6837; Email: cs@cosentinogroup.net

En aucun cas Cosentino North America ou Cosentino, S.A. ne saurait être responsable de manière contractuelle ou délictuelle pour toute perte causée par dommages directs, indirects, ou punitifs, ou tout autre dommage de nature similaire, y compris, mais sans se limiter aux dommages en pertes de profit résultant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser le produit se destinant à une application résidentielle, couvert par cette garantie limitée. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ni la restriction des dommages indirects; en conséquence, les exclusions et les restrictions ci-énoncées peuvent dans certains cas ne pas avoir effet. Ni Cosentino North America, ni Cosentino, S.A. ne font aucune autre déclaration ou n'offrent aucune autre garantie, expresse ou implicite quant aux surfaces Dekton^(MD) se destinant à une utilisation résidentielle, sauf dans la mesure où cela est expressément stipulé aux présentes. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques légaux et vous permet de bénéficier d'autres droits qui peuvent varier d'un État à l'autre ou, au Canada, d'une province à l'autre. Cette garantie est l'unique garantie qui soit offerte par Cosentino, S.A. pour les surfaces Dekton^(MD) se destinant à des applications résidentielles. Aucune partie, à l'exclusion de Cosentino, S.A. n'est autorisée à donner quelque garantie ou à faire quelque promesse qui soient, afférentes aux surfaces Dekton^(MD).

Pour en savoir plus, visitez www.dekton.ca/fr

